

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RETOURNAC****DCM N° 2024/007**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 2 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DI LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Sébastien VINCENT

Absents excusés représentés :

Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Alain LUTZ, Maëlle JOLY a donné pouvoir à Patrice WAUTHIER, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Pierre ASTOR

Absent non représenté : Jean-Yves AUBERT

Secrétaire de séance : Madame Cindy ISSARTEL

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de membres présents :	18
Nombre de procurations :	4
Nombre d'absents :	1

Objet : MARCHÉ DE VOIRIE 2024

Monsieur ABRIAL, adjoint informe les membres du conseil municipal de la consultation passée en procédure adaptée pour un marché concernant le programme de travaux de restructuration de voirie 2024.

La date limite de réception des candidatures était fixée au 29 décembre 2023 à 16H.

5 candidatures ont été reçues dans les délais.

Vu La commission « Travaux » réunie le 5 février ayant étudié le tableau d'analyse et de classement des offres et approuvant le choix de l'entreprise la moins disante au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

- 📏 les conditions techniques (30%),
- 📏 et les conditions financières (70%).

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer le marché à l'entreprise la moins disante.

Désignation prestation	Entreprise - Domicile	MONTANT HT	MONTANT TTC
Marché concernant Le programme de travaux de restructuration de voirie 2024	Entreprise : COLAS RHONE ALPES AUVERGNE Adresse : Le Collet - 43000 POLIGNAC Tel : 04.71.02.00.68 SIRET : 32939379700165	438 897.50€	526 677.00€

AR Prefecture

043-214301624-20240208-DEL2024_007-DE
Reçu le 12/02/2024

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ Attribue marché à procédure adaptée pour un marché concernant le programme de travaux de restructuration de voirie 2024 à l'entreprise **COLAS RHONE ALPES AUVERGNE**,
- ✚ Décide que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2024,
- ✚ Autorise Madame le Maire à signer le marché et toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.
Pour extrait certifié conforme

